BARLIN LE BUREAU DE POSTE.



LE BUREAU DE POSTE.

En **1899**, le bureau des postes et télégraphes de Barlin est installé dans une portion de maisons en locations sises à proximité de la station du chemin de fer, à l'extrémité de la commune.

Le conseil municipal d'accord avec l'administration des postes, propose de construire un bureau sur un terrain communal situé à l'angle de la grand' place au centre de l'agglomération.

La construction projetée est de 10 m sur 8 m 20.

Mr le Maire Béthune le 8 octobre 1899.

La mise en adjudication des travaux de construction d'un Bureau de poste, à Barlin, orisés par décision du 1er août dernier, étant restée sans résultat ainsi que le constate le procès verbal de mon adjudication, du 27 août 1899, le conseil municipal demande l'approbation du traité de gré à gré passé avec le Sieur Ghèmart, entrepreneur à Fournes, qui consent à exécuter les dits travaux aux conditions du devis approuvé.

J'ai l'honneur de vous informer que, par décision du 3 octobre dernier prise conformément à mon avis, M. le préfet accorde l'autorisation sollicitée et je vous retourne ci-joint le double du timbre du traité dont il s'agit. M. Désiré Hermary, Maire de Barlin, agissant en cette qualité en vertu de décisions du conseil municipal de cette commune du 19 août au 13 novembre d'une part

Et M. Masquelier Henri, entrepreneur demeurant à Hersin Coupigny d'autre part, il a été convenu ce qui suit :

Art 1 M. Désiré Hermary, Maire a été autorisé par les délibérations susdites à traiter de gré à gré avec un entrepreneur pour les travaux d'aménagement du Bureau de poste, délibérations approuvées par M. le Préfet du Pas-de-Calais le 14 février 1912.

Le devis préparé pour les dits travaux et admis également par M. le préfet s'élève à la somme de douze cent cinquante francs auxquels il faut ajouter trois cent cinquante francs pour travaux d'entretien du local,

Art 2 Par les présentes, M. Masquelier, entrepreneur s'engage à exécuter les travaux indiqués au devis tels qu'ils sont indiqués et au prix y portés de même que les autres travaux d'entretien, peinture.

soit en tout 1600 fr.